

Au 19 septembre 2019

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le FNB indiciel Actions privilégiées et dividende stable Evolve – Unités que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou visitez le site Web d'Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») à l'adresse www.evolveetfs.com ou communiquez avec Evolve à info@evolveetfs.com ou par téléphone au 416-214-4884 ou au 1-844-370-4884.

Avant d'investir dans un FNB, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Date de création du FNB :	le 19 septembre 2019	Gestionnaire du fonds :	Evolve Funds Group Inc.
Valeur totale au 19 septembre 2019:*	s.o.	Gestionnaire de portefeuille :	Evolve Funds Group Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : **	s.o.	Distributions :	Mensuelles

*Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.**Le RFG n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (période de 12 mois se terminant le 19 septembre 2019)

Symbole boursier :	PREF	Volume quotidien moyen :*	s.o.
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)	Nombre de jours de négociation :*	s.o.
Devise :	\$ CA		

*Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (période de 12 mois se terminant le 19 septembre 2019)

Cours du marché :*	s.o.
Valeur liquidative :*	s.o.
Écart acheteur-vendeur moyen :*	s.o.

*Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Veillez visiter www.evolveetfs.com pour obtenir des renseignements plus à jour concernant le bref aperçu, l'information sur les opérations et l'information sur l'établissement du prix.

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Solactive Dividend Stability Canada Preferred Share ou d'un indice qui le remplace. Le FNB investit principalement dans des titres de participation privilégiés de sociétés inscrites à la cote d'une bourse du Canada.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 19 septembre 2019. Les placements du FNB fluctueront.

10 principaux placements (19 septembre 2019)	% de la valeur liquidative
*CETTE INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE PARCE QUE CE FNB EST NOUVEAU.	

Répartition des placements (19 septembre 2019)	% de l'actif
*CETTE INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE PARCE QUE CE FNB EST NOUVEAU.	

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Evolve estime que la volatilité de ce FNB est de **faible à moyenne**. Puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Evolve. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

AUCUNE GARANTIE

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB, le rendement étant calculé en utilisant la valeur liquidative du FNB. Toutefois, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

RENDEMENTS ANNUELS	Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles.	Toutefois, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.
MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR 3 MOIS	Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur trois mois.	Toutefois, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.
RENDEMENT MOYEN	Cette section indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts du FNB.	Toutefois, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

NÉGOCIATION DES FNB

Les FNB détiennent un panier d'investissements, comme les organismes de placement collectif, mais se négocient à la bourse comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des FNB :

Établissement du prix

Les FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les FNB sont achetés et vendus sur les bourses au cours du marché. Le cours du marché peut changer tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et la variation de la valeur des investissements du FNB peuvent influencer sur le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote a deux parties : le cours acheteur et le cours vendeur.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur est prêt à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas qu'un vendeur est prêt à accepter si vous souhaitez acheter des parts de FNB. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».

En général, un écart acheteur-vendeur plus faible signifie que le FNB est plus liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative. Elle est calculée après la fin de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements du FNB à ce moment précis.

La valeur liquidative est utilisée pour calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans le présent document.

Ordres

Il existe deux façons principales pour passer des ordres : les ordres au marché et les ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours actuel du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable d'utiliser un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment du jour de bourse.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- cherchent à investir dans des actions privilégiées;
- sont prêts à faire face aux risques associés à un placement dans des actions privilégiées;
- cherchent un rendement tiré d'actions privilégiées

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COURTAGES	Vous devrez peut-être payer une commission chaque fois que vous achetez et vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines maisons de courtage peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.
2. FRAIS DU FNB	<p>Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.</p> <p>Les frais du FNB sont composés des frais de gestion, des frais d'administration, des coûts du FNB et des frais d'opération. Les frais de gestion annuels du FNB sont de 0,45 % de la valeur du FNB. Les frais d'administration du FNB sont de 0,15 % de la valeur du FNB. Puisque ce FNB est nouveau, les coûts du FNB et les frais d'opération ne sont pas encore disponibles.</p>
3. COMMISSION DE SUIVI	La commission de suivi est une commission continue. La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Le FNB ne verse aucune commission de suivi.

AUTRES FRAIS

Frais	Ce que vous payez
Autres frais	Un montant peut être facturé pour compenser certains frais d'opération associés à une émission, à un échange ou à un rachat de parts. Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de parts qui achètent ou vendent leurs parts par le biais de la Bourse de Toronto.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de la souscription. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler une souscription, ou dans certains territoires, de réclamer des dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus d'information, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Evolve ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Evolve Funds Group Inc.

Brookfield Place, 161 Bay Street, Suite 2700, Toronto (Ontario) M5J 2S1

info@evolveetfs.com

416-214-4884

1-844-370-4884

www.evolveetfs.com